



Section 42

Espaces, territoires, sociétés

Critères devaluation de la section 42 pour les concours de recrutement des chercheurs

Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs. En outre, la prise en compte de ces critères sera modulée selon le parcours de recherche des candidat.e.s.

Critères d'accès au grade de Chargé.e de recherche de classe normale

Parcours et aptitudes

- . Qualité des travaux de recherche antérieurs
- . Aptitude au travail collectif, à l'insertion dans une équipe et/ou à la prise de responsabilité dans les opérations, programmes ou contrats de recherches
- . Capacité d'insertion dans des réseaux de recherche
- . Potentialité scientifique et/ou capacités novatrices
- . Ouverture interdisciplinaire
- . Participation à la valorisation de la recherche
- . Culture scientifique générale

Production

- . Qualité de la production scientifique
- . Diversité des formes de restitution de la production scientifique (nature, formats, supports, langues...)
- . Apport dans le domaine scientifique

Projet

- . Inscription dans le champ scientifique de la section 42
- . Qualité et faisabilité du projet de recherche ; intérêt scientifique ; aspects novateurs du projet ; réflexivité sur l'activité de recherche et ses enjeux éthiques et politiques
- . Méthodologie : adéquation aux questions de recherche ; rigueur ; aspects novateurs
- . Adéquation de la candidate ou du candidat au poste à pourvoir (en cas de thématique ou d'affectation affichée comme prioritaire dans l'AOC)

Audition

- . Qualité de la présentation et des réponses aux questions du jury

Critères d'accès au grade de Directeur/Directrice de recherche de deuxième classe

Parcours, aptitudes, expérience

- . Qualité des travaux de recherche antérieurs
- . Implication dans des projets collectifs ; expérience de gestion de la recherche, investissement dans l'animation de la communauté scientifique ; prise de responsabilité dans les opérations, programmes ou contrats de recherches
- . Aptitude à la direction de programmes de recherche et à la formation á/par la recherche ; attestée par exemple par une habilitation á diriger les recherches ou qualification équivalente
- . Insertion dans des réseaux de recherche
- . Ouverture interdisciplinaire ; mobilité thématique et/ou institutionnelle
- . Reconnaissance aux plans européen et international
- . Participation á la valorisation de la recherche

Production

- . Qualité de la production scientifique
- . Diversité des formes de restitution de la production scientifique (nature, formats, supports, langues...)
- . Apport dans le domaine scientifique

Projet

- . Inscription dans le champ scientifique de la section 42
- . Qualité du projet de recherche ; intérêt scientifique ; aspects novateurs du projet ; réflexivité sur l'activité de recherche et ses enjeux éthiques et politiques
- . Méthodologie : adéquation aux questions de recherche ; rigueur ; aspects novateurs
- . Adéquation de la candidate ou du candidat au poste á pourvoir (en cas de thématique ou d'affectation affichée comme prioritaire dans l'AOC)

Audition

(lorsque les candidat.e.s au concours DR sont auditionné.e.s)
Qualité de la présentation et des réponses aux questions du jury

Critères d'évaluation périodique et pour avancement de grade

Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs. En outre, la prise en compte de ces critères sera modulée selon le parcours de recherche des candidat.e.s.

EVALUATION PERIODIQUE

A/ Critères pour l'évaluation périodique des CRCN.

Production scientifique

- . Qualité de la recherche produite ; aspects novateurs ; intérêt pour la communauté scientifique
- . Diversité des formes de restitution de la production scientifique (nature, formats, supports, langues...)

Autres dimensions de l'activité professionnelle

- . Montage et mise en oeuvre de projets de recherche
- . Implication dans l'unité ; prise de responsabilités collectives (contrats, programmes, équipes...)
- . Implication dans des projets de recherche collectifs ; ouverture interdisciplinaire
- . Insertion dans des réseaux de recherche (notamment aux échelles européenne ou internationale)
- . Participation à la valorisation de la recherche et à l'enseignement

Projet scientifique (évaluation quinquennale, « à vague »)

- . Qualité et faisabilité du projet de recherche ; aspects novateurs du projet ; intérêt pour la communauté scientifique
- . Réflexivité sur l'activité de recherche et ses enjeux éthiques et politiques

B/ Critères additionnels selon les grades

(pour chaque grade : en complément des critères pris en considération pour les grades inférieurs)

CRHC

- . Expérience dans des activités d'animation ou de gestion de la recherche . Expérience de participation à des projets collectifs

DR2

- . Publications : publications dans des revues d'audience internationales, ouvrages, articles de référence
- . Reconnaissance internationale (direction ou codirection de programmes de coopération scientifique ; participation à des comités de rédactions ou à des comités scientifiques étrangers ; animation de colloques internationaux ; obtention de bourses de mobilité internationale et séjours longs dans des laboratoires étrangers dans le cadre de coopérations scientifiques...)
- . Participation à des projets ou des programmes européens
- . Aptitude à diriger et encadrer des programmes de recherche, de formation à la recherche (écoles doctorales, thèses, comités de thèse...) ou de formation à la direction de thèses (codirection de thèses)
- . Participation à l'administration de l'unité et/ou de la recherche
- . Mobilité thématique et/ou institutionnelle

DR1 & DRCE

- . Rayonnement transdisciplinaire et/ou international
- . Participation à des activités de transferts de connaissances (partenariat avec le monde professionnel et associatif, intervention dans les médias) ; activités d'expertise
- . Exercice de responsabilités dans la direction ou la gestion de la recherche

AVANCEMENTS DE GRADE

A/ Critères pour l'évaluation périodique des CRCN.

Production scientifique

- . Qualité de la recherche produite ; aspects novateurs ; intérêt pour la communauté scientifique
- . Diversité des formes de restitution de la production scientifique (nature, formats, supports, langues...)

Autres dimensions de l'activité professionnelle

- . Expérience confirmée de montage et mise en oeuvre de projets de recherche
- . Expérience confirmée de participation à des projets de recherche collectifs
- . Expérience confirmée dans des activités d'animation ou de gestion de la recherche
- . Ouverture interdisciplinaire
- . Insertion dans des réseaux de recherche (notamment aux échelles européenne ou internationale)
- . Participation à la valorisation de la recherche et à l'enseignement

Projet scientifique

- . Qualité et faisabilité du projet de recherche ; aspects novateurs du projet ; intérêt pour la communauté scientifique
- . Réflexivité sur l'activité de recherche et ses enjeux éthiques et politiques

B/ Critères additionnels selon les grades

(en complément des critères communs et, pour chaque grade, des critères pris en considération pour les grades inférieurs)

Avancement au grade DR1

- . **Rayonnement transdisciplinaire et/ou international**
- . **Participation à des activités de transferts de connaissances (partenariat avec le monde professionnel et associatif, intervention dans les médias) ; activités d'expertise**
- . **Expérience confirmée de responsabilités dans la direction de recherche ou dans la gestion de collectifs de recherche (équipes, unités...)**

Avancement au grade DRCE

- . **Contribution exceptionnelle au développement de la recherche**
- . **Reconnaissance aux plans européen et international de qualités scientifiques de premier rang**